

Sentiers d'Avenir

Association pour la Création de Sentiers Côtiers Pérennes Respectueux des Usages et de l'Environnement

Adresse : 9 Kercune 56550 Locol Mendon

sentiers.davenir@laposte.fr

<http://www.sentiersdavenir.fr/>

Bulletin d'information sur les activités du 4-ème trimestre 2020

Nous espérons que vous allez tous bien !

Bienvvenue aux membres qui nous ont rejoint ce trimestre ! Le nombre d'adhérents de l'association est stable (135 en 2020 contre 139 l'an passé).

Vie de l'association au 4-ème trimestre 2020

Ce quatrième trimestre 2020 a été compliqué ; la Covid 19 a encore impacté nos activités. Le bureau ne s'est réuni qu'une fois. Le Conseil d'Administration a été réuni deux fois pour répondre aux exigences statutaires. Nous avons participé à très peu de réunions ou RDV. Les opérations d'arrachage des baccharis ou de ramassage des déchets par les bénévoles n'ont quasiment pas été organisées...

Baccharis : Arrêté du 31 juillet 2020 du Préfet du Morbihan

Cet arrêté (en pièce jointe) établit les responsabilités, les moyens de lutte... contre l'envahissement des baccharis, le suivi des actions menées... En résumé, il est interdit de détenir, transporter, etc. les baccharis. **Donc, il faut les détruire et les propriétaires en sont clairement responsables...**

Vous pouvez être concernés. L'association peut vous aider comme elle le fait déjà en intervenant sur les prés salés, aux côtés du SMRE (Syndicat Mixte Ria Etel - Natura 2000). Nombre de ces prés salés appartiennent à plusieurs d'entre nous qui avons trouvé avantage à des interventions des équipes d'arrachage sur nos parcelles.

N'hésitez pas à nous appeler si vous avez besoin d'aide. Nous regarderons avec vous comment organiser l'arrachage.

Ateliers sur les usages en ria d'Etel

Plusieurs d'entre nous ont assisté le 6 octobre dernier au premier atelier sur les usages en Ria d'Etel. Avec l'accord de l'animatrice-doctorante (Marion Florez), **la synthèse du travail collectif est jointe à ce bulletin**. Cette synthèse n'appelle pas de commentaire de notre part et constitue donc la restitution que nous vous avons promis. Si vous avez des observations à formuler, nous serions heureux d'en prendre connaissance afin d'en tenir compte lors des ateliers à venir. La question des « mesures à prendre » contre l'érosion des bords de la ria, sa submersion... fera l'objet de remarques et propositions de notre part lors du second atelier qui abordera les questions d'avenir de la ria dont ces thèmes érosion-submersion font largement partie.

L'atelier N°2 prévu le 6 novembre a été reporté du fait des mesures sanitaires.

Dossiers en cours dont SPPL

Certains de nos membres de Landaul ont reçu une première réponse de l'administration dans le cadre de leur recours contentieux sur le tracé SPPL de cette commune. L'association prépare un Mémoire en Intervention Volontaire (MIV) qui sera adossé à l'un des recours. Nous n'avons pas de nouvelles de l'évolution des dossiers concernant les autres communes.

Défenses contre l'érosion et la submersion sur la Ria d'Étel

Nous n'avons pas reçu de réponse de la DDTM56 à notre demande de réunion sur cette question importante. Nous préparons donc actuellement une réunion avec les services d'AQTA (en charge de la GEMAPI - Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations- pour le secteur EST de la Ria) dans le but d'obtenir des informations sur les procédures à mener pour établir des protections contre la mer.

Gestion durable du trait de côte

Nous souhaitons participer aux actions menées par l'OCLM (Observatoire Citoyen du Littoral Morbihannais - <https://observatoire-littoral-morbihan.fr/gui-sommes-nous/>) pour contribuer à surveiller l'évolution du trait de côte et bien entendu donner notre avis sur les traitements à apporter (ou pas) selon l'ampleur des évolutions qui seront constatées. Les informations sur ce projet sont données dans le site de l'observatoire <https://observatoire-littoral-morbihan.fr/>. Sur d'autres communes littorales l'expérience a déjà débuté (par exemple à Gâvre ou à Penthievre... voir article du [télégramme en PJ](#)).

Résidant en grande majorité en bord de mer, nous sommes tout particulièrement bien placés pour remonter nos observations à l'Observatoire.

Merci à ceux qui sont déjà intéressés par le sujet de se faire connaître.

Nous serons amenés dans le futur à solliciter ceux d'entre vous qui résident à proximité des côtes les plus sensibles pour les inviter à participer à leur surveillance (<https://observatoire-littoral-morbihan.fr/coastsnap-morbihan-2-2/>).

Bonne et heureuse année 2021 – AGO 2021

Nous vous souhaitons tout le bonheur possible pour 2021 et particulièrement une bonne santé.

Nous tâcherons d'organiser une Assemblée Générale Ordinaire en début d'année mais cela pourrait être avril ou mai si la période se révèle plus favorable. Car, bien entendu, cette réunion ne sera possible que si les contraintes sanitaires ne sont pas trop fortes.

L'association poursuivra en 2021 les actions engagées. Nous souhaitons, comme vous l'avez déjà lu, en lancer de nouvelles et nous le ferons en fonction de nos ressources.

Bonne année donc et,

A bientôt !

Le président
Ronan Goavec

Membres du bureau de Sentiers d'avenir :

Ronan Goavec (Président), Thierry Guyonvarch (Vice-Président), Christian Lesur (Secrétaire intérimaire), Raymond Charguillon (Trésorier)